

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Le Préfet

Lille, le **23 JAN. 2020**

Monsieur le Président,

Par courrier du 7 octobre dernier, vous me faites part de vos inquiétudes au sujet de la voie mère de Calais et de son projet de modernisation. Vous exprimez des attentes suite aux rencontres qui se sont tenues en présence de Mme la Maire, des dirigeants de SNCF Réseau en Hauts-de-France, des élus régionaux et des représentants de l'État.

Je tiens par la présente à vous confirmer l'engagement de l'État dans cette opération notamment par le maintien intégral de la participation financière pour ces travaux. Par ailleurs, et aux côtés de la Région, j'ai demandé à SNCF Réseau d'examiner les modalités d'un phasage de l'opération permettant de démarrer au plus vite, et dans le respect des procédures réglementaires, les premiers travaux visant à réduire les nuisances subies par les riverains de cette voie, particulièrement au moyen de protections de façades.

Parallèlement à ces avancées, l'État a signé avec SNCF Réseau la convention de financement pour l'aménagement du PN 161 qui permettra de supprimer les klaxons au passage des trains. La Région a, quant à elle, conclu une convention similaire pour les aménagements du PN 84. Ces deux dispositifs seront effectifs dès 2021.

Enfin, lors du comité de pilotage qui s'est tenu le 18 décembre dernier en présence de Mme la Maire de Calais, le phasage qui prévoit les premiers travaux dès 2021 vous a été présenté. Son étude prend en compte les tracés alternatifs conformément à votre demande exprimée lors de la concertation.

Toutes ces actions vont dans le sens d'une amélioration de cette situation problématique. Pour garantir le bon déroulé des opérations, vous pouvez compter sur la mobilisation de mes services.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Michel LALANDE

Monsieur le président
Association de défense des riverains de la voie mère
24 quai du Danube
62100 CALAIS